



MRC Îles-de-la-Madeleine

[ENTRER](#)

[RETOUR AU MENU](#)



Table des matières

1.	LA MISE EN SITUATION.....	2
2.	LE MILIEU FORESTIER.....	3
2.1	La problématique.....	3
2.2	Les orientations.....	4
2.2.1	La protection du milieu.....	4
2.2.2	L'augmentation du couvert forestier.....	7
3.	LE MILIEU FAUNIQUE.....	8
3.1	La problématique.....	8
3.1.1	L'état de situation des espèces exploitées.....	8
3.1.2	Les espèces non exploitées et les espèces menacées ou vulnérables.....	10
3.2	Les orientations.....	11
4.	LE MILIEU HYDRIQUE.....	11
4.1	La problématique.....	11
4.2	Les orientations.....	11
5.	LES MILIEUX SENSIBLES.....	12
5.1	La problématique.....	12
5.2	Les orientations.....	12
6.	LA FORMATION ET L'INFORMATION.....	12
6.1	La problématique.....	12
6.2	Les orientations.....	13

1. LA MISE EN SITUATION

La situation géographique des Îles-de-la-Madeleine lui confère un climat maritime à forte humidité et une grande exposition au vent. Les peuplements de sapins et d'épinettes possèdent toutes les caractéristiques des forêts des milieux insulaires. D'abord rabougrie, elle atteint à l'abri du vent, la taille d'une forêt commerciale normale qui se régénère et qui s'accroît bien. L'omniprésence et la force des vents rendent ce milieu très fragile aux perturbations.

Des rencontres tenues avec les gens du milieu nous ont permis de cerner quelques uns des problèmes rencontrés face à l'aménagement du territoire forestier. Les plus frappants sont les faibles superficies de la forêt commerciale, les grandes prairies laissées à l'abandon ainsi que la complexité de la division cadastrale.



Source : SPB Gaspésie

2. LE MILIEU FORESTIER

2.1 LA PROBLÉMATIQUE

Le milieu forestier des Îles-de-la-Madeleine présente une problématique bien particulière. Une exploitation exagérée au début de la colonisation a presque anéanti la forêt commerciale insulaire si bien qu'aujourd'hui la forêt est généralement jeune et en reconstitution. Le volume de bois commercial actuel de la forêt des îles, ne permet de combler qu'une infime partie des besoins des Madelinots en produits forestiers (bois de sciage et bois de chauffage).

Aujourd'hui la forêt est un outil essentiel à la sauvegarde des Îles. En effet, un phénomène d'érosion assez important a été occasionnée par du déboisement et par la force et la persévérance des vents. Par ailleurs, ces contraintes climatiques de même que la présence d'une compétition herbacée très agressive présentent des obstacles importants au reboisement ou à l'expansion naturelle de la forêt.

Étant donné que les peuplements forestiers sont relativement jeunes et les peuplement commerciaux de petites superficies, les insulaires n'ont d'autre choix que de s'orienter vers la conservation du couvert forestier et d'axer leurs efforts plus particulièrement sur l'augmentation de la superficie forestière. Différentes sources mentionnent que le couvert forestier peut avoir un effet bénéfique sur la nappe phréatique.

L'absence de cartes récentes est aussi une problématique dans la planification de travaux forestiers.

La faible superficie des lots boisés est un élément important de la problématique forestière aux Îles. On ne peut passer sous silence la division cadastrale qui amène certains maux de tête aux intervenants du milieu.

Le morcellement des propriétés fait en sorte que les propriétaires ont peu d'intérêt à l'achat d'équipements forestiers et à l'aménagement de la partie forestière de leurs lots. Ceci explique le fait que les propriétaires de lots boisés attachent moins d'importance aux connaissances forestières et aux possibilités qui s'offrent à eux pour aménager leur lot. Par ailleurs, tous ces facteurs font en sorte que les emplois forestiers ont un statut très précaire et peu rentable.



Source : SPB Gaspésie

2.2 LES ORIENTATIONS

2.2.1 La protection du milieu

La somme des éléments identifiés dans la problématique mène invariablement vers la protection et l'augmentation du couvert forestier. La sensibilisation du public face à la fragilité du couvert forestier insulaire est prioritaire. Les gens doivent être sensibilisés à l'effet engendré par la création d'une ouverture lors de l'abattage. Une ouverture mal planifiée crée un corridor par lequel le vent s'infiltré dans le peuplement et limite la croissance des tiges en régénération par l'assèchement éolien et parfois engendre des chablis.

Il serait souhaitable de contrôler et planifier les coupes ou éclaircies en périphérie des peuplements existants et de maintenir une bande de protection le long du littoral. Au centre de ces peuplements, des interventions forestières pourraient améliorer la santé et la vigueur des tiges composant le peuplement. De cette façon, on limite l'infiltration du vent dans le peuplement et les impacts négatifs qui s'en suivent. Le maintien du couvert forestier a un effet positif sur l'environnement et limite l'érosion par le vent. Il faudra aussi maximiser l'utilisation de la matière ligneuse en recyclant les déchets de coupes tels les branches de fort diamètre et les tiges coupées lors d'éclaircies précommerciales ou commerciales.



Source : SPB Gaspésie

Un autre aspect que l'on doit prendre en considération est l'impact des insectes ravageurs. Les dommages causés par les insectes sont un problème majeur. Les plantations sont infestées par de nombreux insectes dont le charançon du pin blanc qui cause des dommages importants aux plantations localisées en milieu découvert. Dans les peuplements naturels de sapin, on note la présence de pucerons lanigères dont les populations profitent probablement du climat maritime qui est plus tempéré que sur le continent, les températures descendant rarement en dessous des -15 degré Celcius durant l'hiver.



Source : SPB Gaspésie

2.2.2 L'augmentation du couvert forestier

La forêt des Îles ayant connu une déforestation importante par le passé, il est important d'augmenter les superficies forestières sur les Îles.

Le reboisement est à prioriser et doit se faire dans des endroits stratégiques où le vent n'affectera pas la croissance des jeunes pousses. Il sera très important aussi de reboiser différentes essences selon leur exigence et les différents types de sol présents.

3. LE MILIEU FAUNIQUE

3.1 LA PROBLÉMATIQUE

Les Îles ne possèdent pas une faune aussi diversifiée que celle retrouvée sur le continent. Ceci n'empêche pas le fait que les espèces présentes doivent toujours retrouver un habitat regroupant les caractéristiques nécessaires à leur survie. La faune ne représente pas le même apport économique aux Îles que sur le continent, ce qui nous amène à sensibiliser la population à un contrôle plus serré de ces différentes espèces.

3.1.1 État de situation des espèces exploitées

A) *La grande faune*

Les cervidés de même que l'ours noir sont totalement absents des Îles-de-la-Madeleine.

B) *La petite faune :*

- *Le petit gibier*

Seul le lièvre d'Amérique est présent aux Îles-de-la-Madeleine. Selon Cameron (1962), les Îles-de-la-Madeleine auraient abrité une population de lièvre d'Amérique depuis plus d'un siècle. Les derniers indices de présence du lièvre d'Amérique sur l'île de Havre-Aubert ont été observés par le Centre de Recherche écologique de Montréal en 1976 (pistes et crottin). Il n'est pas impossible que cette population ait été introduite (Cameron, 1962) mais à l'instar du renard roux (Cameron, 1962), le lièvre aurait pu atteindre le territoire des Îles-de-la-Madeleine en dérivant sur des glaces flottantes.

En 1994, 91 lièvres ont été réintroduit sur l'île de Havre-Aubert. La superficie de forêt de l'île de Havre-Aubert est estimée à 2 000 ha (20 km²) (Ferron et Lemay, 1992). Selon ces auteurs une population initiale de 50 à 100 lièvres lors d'une réintroduction permettrait d'atteindre environ 1 000 individus après 5 ans. Un inventaire de cette population a été réalisé à l'automne 1999 et les résultats confirment la présence du lièvre et sa dispersion sur l'ensemble du milieu forestier de l'île de Havre-Aubert. Les estimés de densité de population ne sont cependant pas encore disponibles mais les données préliminaires semblent relater une taille de population inférieure aux prévisions. Le braconnage par colettage pourrait être à l'origine de ces faibles résultats (Bigué, comm. pers.). Les tiges d'essences feuillues étant une nourriture de prédilection pour le lièvre, le broutage d'hiver peut présenter une contrainte importante à la réussite des plantations de feuillus.

- **La faune ailée**

La chasse à la sauvagine constitue la seule activité cynégétique aux Îles-de-la-Madeleine. En 1998, on comptait 729 permis de chasse au petit gibier. Sachant qu'aucune chasse au lièvre n'est permise, l'ensemble de ces permis vise la chasse à la sauvagine.

Les Îles-de-la-Madeleine sont constituées d'un grand nombre de milieux humides propices aux espèces de sauvagine. Plusieurs espèces y nichent mais la majorité des individus récoltés lors des activités de chasse sont des oiseaux en migration.

C) La faune aquatique

- **L'omble de fontaine**

L'omble de fontaine constitue l'unique espèce d'eau douce faisant l'objet d'une récolte par pêche sportive. Quelques lacs, notamment à l'île de Havre-Aubert, ont étéensemencés au cours des années 1980-90.

- **Autres espèces**

Deux espèces diadromes font l'objet d'une pêche commerciale aux Îles-de-la-Madeleine : l'éperlan arc-en-ciel et l'anguille d'Amérique. On compte plus de 800 détenteurs de permis de pêche à l'éperlan. La pêche se pratique entre le 1^{er} octobre et le 31 janvier. Cependant comme cette activité de pêche se fait presque exclusivement au filet maillant, la pêche est limitée à la période au cours de laquelle la mer est libre de glace. La pêche à l'anguille est pratiquée entre le 1^{er} août et le 31 octobre. Les engins utilisés sont le verveux, la trappe et la seine.

D) Les animaux à fourrure

Le renard roux fait présentement l'objet d'une récolte par trappage. On retrouve le renard principalement dans les milieux dunaires et en forêt.

3.1.2 Les espèces non exploitées et les espèces menacées ou vulnérables

Dans l'ensemble, peu d'espèces de la faune terrestre sont exploitées et en milieu aquatique, l'exploitation est concentrée sur les espèces marines à valeur commerciale (homard, crabe, pétoncle, plies, etc.). Comme les Îles-de-la-Madeleine sont constituées de divers habitats, on y retrouve une grande diversité d'espèces de la faune aviaire. De ces espèces, 15 sont considérées comme rares, menacées ou vulnérables :

- | | |
|----------------------|--------------------------|
| 1. Pluvier siffleur | 9. Mouette de Bonaparte |
| 2. Sterne de Dougall | 10. Râle de Virginie |
| 3. Grèbe cornu | 11. Marmette de Brunnich |
| 4. Mouette rieuse | 12. Marmette de Troil |
| 5. Fou de Bassan | 13. Petit pingouin |
| 6. Grand cormoran | 14. Macareux moine |
| 7. Pétrel cul-blanc | 15. Foulque d'Amérique |
| 8. Râle jaune | |

Donc, mis à part la sauvagine qui utilise les milieux riverains et le barchois, les autres espèces ont des besoins particuliers en terme d'habitat, qui sont étroitement reliés au milieu forestier. Ces habitats offriront un meilleur abri et plus de nourriture s'il sont composés en majeure partie de résineux entremêlés de feuillus.

3.2 LES ORIENTATIONS

En misant sur la protection et l'augmentation du couvert forestier ainsi que la diversification des espèces, nous allons du même coup apporter une protection supplémentaire aux différentes espèces fauniques et leurs habitats. La faune n'étant pas une ressource exploitée, il n'y a pas d'orientations particulières.

4. LE MILIEU HYDRIQUE

4.1 LA PROBLÉMATIQUE

Les Îles sont parcourues de ruisseaux permanents et intermittents de faible importance. Étant donné la faible ampleur du réseau hydrographique, il devient important de protéger ces cours d'eau qui sillonnent sur plusieurs lots boisés.

4.2 LES ORIENTATIONS

Une meilleure protection et une sensibilisation accrue auprès du public sera nécessaire pour assurer la qualité de ces cours d'eau. Il faudra favoriser la restauration du couvert forestier par des projets de reboisement aux abords des cours d'eau.

5. LES MILIEUX SENSIBLES

5.1 LA PROBLÉMATIQUE

Les forêts de bordure ont un rôle de protéger contre les vents les peuplements qui ont un potentiel forestier intéressant. Un empiètement peut causer un recul de la limite forestière.

5.2 LES ORIENTATIONS

Il y aurait lieu de mettre l'accent sur la sensibilisation du public aux effets négatifs des perturbations dans ces milieux fragiles.

Le dessus des collines exposées au vent sont des zones fragiles à protéger. Certains milieux forestiers humides devraient faire l'objet d'attention particulière.

6. LA FORMATION ET L'INFORMATION

6.1 LA PROBLÉMATIQUE

L'activité principale de plusieurs propriétaires est axée dans le secteur des pêches. Ces propriétaires possèdent peu d'informations sur l'aménagement du territoire forestier des Îles et sur les méthodes de récoltes adaptées à ces peuplements forestiers.

6.2 L'ORIENTATION

Les propriétaires

Continuer les efforts soutenus et réguliers pour la sensibilisation auprès des propriétaires au niveau de l'importance des travaux forestiers et des programmes existants.

Le monde municipal

Que le monde municipal reçoive toutes les informations pertinentes pour prendre des décisions éclairées. Il devra aussi être sensibilisé aux grandes problématiques forestières des Îles.

RESSOURCE FORESTIÈRE (suite)

Orientations	Objectifs	Moyens	Échéancier
2. Augmentation du couvert forestier et de la quantité de produits générés par la forêt des Îles	Augmentation du reboisement	Reboisement mixte Résineux : 80 % Feuillus : 20 %	2001 : 80 000 plants 2002 : 80 000 plants 2003 : 80 000 plants 2004 : 90 000 plants 2005 : 90 000 plants Total : 420 000 plants
	Sensibilisation des propriétaires aux travaux sylvicoles de reboisement	Information et formation : - Visites terrain avec un conseiller forestier - Communication dans les médias (journaux, radios)	2001 à 2005
	Réaliser des travaux d'amélioration des peuplements résineux dans le but d'améliorer la vigueur des peuplements et la qualité des tiges résiduelles	Effectuer des traitements forestiers tels : - La coupe d'assainissement - La coupe commerciale Note : Les normes actuelles devront être ajustées en fonction de la réalité terrain	2001 : 5 ha 2002 : 5 ha 2003 : 5 ha 2004 : 5 ha 2005 : 5 ha Total : 25 ha
	Améliorer les jeunes peuplements d'épinettes blanches et d'épinettes noires	Effectuer des traitements précommerciaux (éclaircies précommerciale et intermédiaire)	2001 : 5 ha 2002 : 5 ha 2003 : 5 ha 2004 : 5 ha 2005 : 5 ha Total : 25 ha

RESSOURCE FORESTIÈRE (suite)

Orientations	Objectifs	Moyens	Échéancier
3. Diversification du couvert forestier	Augmenter la proportion de feuillu dans les peuplements artificiels et naturels Augmenter le nombre d'essences non conventionnelles	Doubler la proportion de feuillus mis en terre dans les reboisements d'ici 5 ans Plantation de mélèze laricin, bouleau à papier, peuplier faux-tremble, peuplier hybride, pin noir et cèdre	2001 : 10 % 2002 : 2003 : 15 % 2004 : 2005 : 20 % 2001 à 2005 : 10 % des reboisements

RESSOURCE FAUNIQUE

Orientations	Objectifs	Moyens	Échéancier
1. Analyser l'impact de la faune sur le milieu forestier	Suivre l'impact du lièvre d'Amérique sur les plantations mixtes	Inventaire aléatoire dans une proportion de plantations à proximité des secteurs où la population est plus nombreuse	2001

RESSOURCE HYDRIQUE

Orientations	Objectifs	Moyens	Échéancier
1. Protection des rives et des cours d'eau	Lors de la recherche des sites à reboiser, favoriser le reboisement aux abords des cours d'eau Sensibiliser les propriétaires à protéger les abords des cours d'eau	Cartographier les sites et contacts des propriétaires concernés. Utilisation des moyens de communication (chronique dans les journaux et émissions de radio) et visite terrain avec un conseiller forestier	2001 à 2005 2001 à 2005

LES MILIEUX SENSIBLES

Orientations	Objectifs	Moyens	Échéancier
1. Protection et mise en valeur de ces sites	Assurer une bonne information sur l'impact des coupes dans les milieux suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Les forêts de bordure - Le dessus des collines exposées au vent - Les milieux humides 	Utilisation des moyens de communication (chronique dans les journaux et émissions de radio) et visite terrain avec un conseiller forestier	2001 à 2005

LA RESSOURCE RÉCRÉATIVE

Orientations	Objectifs	Moyens	Échéancier
1. Protection des infrastructures récréotouristiques existantes	Harmoniser les coupes avec les autres utilisations de la forêt (sentier de ski de fond, de motoneige, de VTT)	Cartographier et publiciser les sentiers existants Transmettre les informations pertinentes au monde municipal	2001 à 2002 2001 à 2005